



MAIRIE  
DE  
**VIOLS-LE-FORT**  
34380

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

MAIRIE  
DE

**VIOLS-LE-FORT**

34380

<b>Séance du 16 novembre 2025</b>				
L'an deux mil vingt-cinq, le seize novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire.				
Date de la convocation	Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
13/11/2025	Anne DURAND	X		
	Rodolphe THIRIEZ	X		
	Patrick MICHEL	X		
	Florence MALAVIALLE	X		
	Nicole RATAJCZAK	X		
	Nicole MATHE	X		
	Alain SANCHEZ	X		
	Florence FREY		X	
	Laurent PARENTINI	X		
	Brice HOULES	X		Arrivé à 18h04
	Delphine LEBOUCHER		X	
	Edith GARCIA		X	
	Alexandre SINTES		X	
	Sébastien FOULQUIER		X	
	Alissia LOURME-RUIZ		X	

### 2025050 - ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024

Madame la Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2024

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

**Son Maire entendu,**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité**

- **ADOPE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024,

Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le : 20/11/2025

Pour extrait conforme  
La Maire,  
Anne DURAND



Accusé de réception en préfecture  
034-21340349-20251117-2025050-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2025  
Date de réception préfecture : 20/11/2025

